Finale régionale du Natathlon Benjamins & Poussins

Dimanche 7Juin 2009 à Pontarlier

Code informatique n° 506

CATEGORIES CONCERNEES:

Cette manifestation est exclusivement réservée aux 30 meilleurs nageurs et nageuses né(e)s en 1996 et 1997 (Benjamins), non retenus pour le trophée « Lucien Zins », ainsi que les 30 meilleurs nageurs et nageuses né(e)s en 1998 et 1999 (Poussins), à l'issue des trois étapes qualificatives.

MODE DE QUALIFICATION:

Etre dans les trente premiers poussins et benjamins à l'addition des points des 6 courses au programmes des qualification en ayant pris en compte les meilleurs performances réalisés sur chaque courses durant les 3 étapes de qualification

REGLEMENT GENERAL:

→ Catégorie Benjamin

Pour être classé chaque nageur est tenu de disputer le 50 NL, 400 NL, et le 200 4N et un 50 m au choix entre le 50 m papillon, le 50 m dos et le 50 m brasse. Le classement général s'effectue à l'addition des quatre performances à la table de cotation.

→ Catégorie Poussins

Pour être classé chaque nageur est tenu de disputer quatre épreuves, le 50 m NL, le 200 m NL, le 100 4N et un 50 m. au choix entre le 50 m papillon, le 50 m dos et le 50 m brasse. Le classement général s'effectue à l'addition des quatre performances à la table de cotation.

PROGRAMME:

Dimanche matin

Entrée piscine 8h30 Début des courses 9h30

50 NL Poussins (98/99) 400 NL Benjamins (96/97) 200 4N Poussins (98/99) 50 Papillon Benjamins (96/97) 50 Papillon Poussins (98/99) 50 m Dos Benjamins (96/97)

Dimanche après midi

Entrée piscine 13h30 Début des courses 14h30

50 NL Benjamins (96/97) 400 NL Poussins (98/99)) 200 4 N Benjamins (96/97) 50 Dos Poussins (98/99) 50 Brasse Benjamins (96/97) 50 Brasse Poussins (98/99)) Relais 6 x 25 NL Mixte Poussins

RECOMPENSES:

Une médaille aux trois premiers de chaque course par année d'âge Une coupe aux trois premier du classement général par année d'age à l'addition des 4 épreuves à la table de cotation.

Une grande coupe pour le et la vainqueur poussins et benjamins du Natathlon à l'addition des 6 épreuves qualificatives

ENGAGEMENTS:

Les engagements doivent être envoyés par e-mail au plus tard pour le **Mercredi 03 Juin** à :

Julien JEANGIRARD saxojulien@voila.fr

Le club organisateur est tenu d'en accuser réception.

Le club organisateur éditera le programme ainsi que les fiches de courses.

Les droits d'engagement sont fixés par le comité régional. Les factures de chaque club participant seront éditées par le secrétaire général et envoyées au Trésorier du comité régional qui facturera en fin de saison (tarifs : voir compte rendu commission financière 2008/2009).

JUGE ARBITRE:

Le juge arbitre est désigné par la commission des Cadres et entériné par le Comité Directeur. En cas de désistement celui-ci devra en aviser le secrétariat dans les plus brefs délais.

OFFICIELS:

Chaque club est tenu de présenter au moins un officiel (A ou B).

ATTENTION:

Les clubs qui ne présentent pas d'officiels seront pénalisés d'une amende de **75 Euros**.

MODIFICATIONS D'ENGAGEMENTS:

Par téléphone ou fax au club organisateur le Vendredi soir avant 18 heures au plus tard. Les forfaits enregistrés le jour même, au plus tard ½ heure avant le début des épreuves, seront considérés comme forfaits annoncés. Dans les autres cas, ces forfaits seront considérés comme non annoncés.

RESULTATS:

Les clubs organisateurs doivent faire parvenir au plus tard, les résultats papiers en **1 exemplaires** et les résultats informatiques par e-mail ainsi qu'un scan de la page de garde signée du juge arbitre, pour le **Mercredi suivant** à :

Guy MORGENTHALER
21 Rue de Trey
25 000 BESANCON
Email / guymorgenthaler@yahoo.fr

Un exemplaire de la page de garde signée du juge arbitre sera envoyé au secrétariat à Besançon